

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Budget prévisionnel 2011

1. Dépenses

1) Animation de la CLI (préparation et organisation réunions, rédaction d'actes administratifs, contacts divers ASN-ANCCLI- collectivités, courriers) : 0,15 ETP d'un agent de catégorie A, évalué à 7 000 €	7 000 €
2) Secrétariat (frappe et envoi des comptes rendus de réunion) : 0,2 ETP d'un agent de catégorie C évalué à 5 000 €	5 000 €
3) Photocopies, affranchissements, téléphone	2 000 €
4) Location des salles de réunion	1 000 €
5) Cotisation ANCCLI	1 000 €
6) Documentation	1 000 €
7) Frais de déplacement pour les membres bénévoles	2 000 €
8) Création d'un site Internet	3 000 €
9) Edition d'une newsletter (2 numéros)	3 000 €
	25 000 €

2. Recettes

Moyens fournis par le Conseil général :	en nature	12 000 €
	Dépenses directes	3 000 €
	TOTAL	15 000 €
Subvention de l'ASN :		10 000 €
TOTAL GENERAL		25 000 €